

Les réserves de change à moins de 34 milliards de dollars en 2021

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4614 - Lundi 29 octobre 2018 - Prix : 10 DA

Oran

Le procès en appel
de la société Sorfert
prévu le 7 novembre

Page 4

Le déficit commercial en recul de plus de 56%

Les exportations hors hydrocarbures en berne

Page 3

L'Arabie saoudite victime de sa propre démesure

Par Mohamed Habili

Tout allait plutôt bien pour l'Arabie saoudite, et à l'inverse, tout allait plutôt mal pour l'Iran, et même jusqu'à un certain point pour le Qatar, qui ne voyait pas de fin au blocus commercial et politique dont il est frappé depuis des mois par les soins de ses voisins, jusqu'à un certain 2 octobre, que le monde n'est pas près d'oublier pour son horreur. Pour l'Iran rien ne semble avoir changé depuis l'assassinat de Jamal Khashoggi à l'intérieur du consulat d'Istanbul de son pays, où celui-ci était entré pour effectuer une démarche administrative. Idem pour le Qatar, qui n'a toujours pas été autorisé à reprendre pleinement sa place dans le concert des Etats du Golfe. Mais il a suffi que la Turquie n'aille pas jusqu'à demander que le prince héritier, qu'elle tient pourtant pour le vrai responsable de ce qui s'était passé ce jour-là chez elle, lui soit livré, au même titre que les 18 personnes arrêtées par la justice saoudienne dans le cadre de cette affaire, pour que Adel al-Jubeir décide d'arrêter de seulement subir mais de rendre quelques coups. Il vient de qualifier l'indignation suscitée, toujours vivace du reste, par le supplice de Khashoggi dans le consulat à Istanbul d'hystérie entretenue par les médias occidentaux.

Suite en page 3

Coopération et partenariat algéro-français

Messahel et Yousfi à Paris pour le COMEFA



Ph.D. R.



En perspective de la tenue dans les prochaines semaines de la cinquième session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) à Alger, les chefs de la diplomatie algérienne et française et leurs pairs de l'industrie se réuniront à Paris pour la cinquième réunion du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA). C'est ce que nous apprend un communiqué du département de Abdelkader Messahel.

Lire page 2

Grippe saisonnière

Prise en charge des cas graves dès la semaine prochaine

Page 2

Littérature/rencontre

La résistance dans les écrits journalistiques de Kateb Yacine mise en exergue

Page 13

Coopération et partenariat algéro-français

Messahel et Yousfi à Paris pour le COMEFA

■ En perspective de la tenue dans les prochaines semaines de la cinquième session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) à Alger, les chefs de la diplomatie algérienne et française et leurs pairs de l'industrie se réuniront à Paris pour la cinquième réunion du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA). C'est ce que nous apprend un communiqué du Département de Abdelkader Messahel.

Par Lynda Naili

A ce titre, après des entretiens entre les deux chefs de la diplomatie, les travaux de ce 5^e COMEFA, mécanisme de renforcement et de diversification des relations économiques, industrielles et commerciales entre l'Algérie et la France, créé en mai 2013, seront entamés avec à l'ordre du jour de cette rencontre préparatoire ministérielle que co-présidera Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, et Jean-Yves Le Drian, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, l'évaluation des divers partenariats algéro-français. Cette rencontre «donnera lieu à un examen exhaustif de l'état d'avancement des projets de partenariat en cours», précisera la même source. En outre, cette cinquième session à laquelle prendront part également Youcef Yousfi, ministre de l'Industrie et des Mines pour la partie algérienne, et Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances pour la partie française, permettra aussi, poursuivra la même source, de «dresser les grandes perspectives du partenariat industriel entre les deux pays, et ce, en prévision de la



tenue à Alger dans les prochaines semaines de la cinquième session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), coprésidé par les deux Premiers ministres».

Il est à noter que cette rencontre est la première réunion qui se tient après l'adoption, le 7 décembre dernier, du Document Cadre de Partenariat (DCP) pour les années 2018-2022. Le précédent (2013-2017) a été signé lors de la visite d'Etat en Algérie du président François Hollande en décembre 2012. Il avait défini les grands axes de coopération, tels que le renforcement du capi-

tal humain, le développement économique et durable, la bonne gouvernance, la modernisation du secteur public et le renforcement de la coopération décentralisée.

Par ailleurs, Abdelkader Messahel coprésidera, au cours de son séjour dans la capitale française, avec son homologue français, la quatrième session du dialogue stratégique algéro-français sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme, au cours de laquelle «les deux parties aborderont les grands dossiers politiques régionaux et internationaux d'intérêt commun,

notamment les crises libyenne et syrienne, la situation au Mali, au Sahel, et dans le Maghreb ainsi que certaines questions globales dont la migration, la lutte antiterroriste et la déradicalisation». Notons que ce dialogue est un cadre informel permettant aux deux parties de confronter leurs analyses et d'échanger les informations se rapportant aux problèmes liés à la question sécuritaire.

Pour rappel, lors de la 4^e session du COMEFA qui s'est tenue à Alger le 12 novembre 2017, trois accords de partenariat et de coopération économiques ont

été signés. Il s'agit d'un pacte d'actionnaires entre le Groupe PMO Constantine, le Groupe Condor, la société Palpa Pro et PSA Peugeot pour la production des véhicules en Algérie. Le deuxième accord portait sur un protocole pour la mise en place d'un consortium à l'exportation des fruits et légumes du pays, ainsi que d'un partenariat dans le domaine des produits agricoles bio, et ce, entre les Sociétés Agrolog et Agromed. Le dernier concernait un pacte d'actionnaires entre le groupe public Elec El Djazair et le Groupe Schneider dans le domaine de la fabrication des équipements électriques de basse, moyenne et haute tension. Quant à la 4^e réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) à Paris coprésidée par les Premiers ministres des deux pays, Ahmed Ouyahia et Edouard Philippe, qui avait précédé la visite en Algérie du président français Emmanuel Macron le 6 décembre 2017, avait abouti à la conclusion de pas moins de onze accords de coopération dans 5 secteurs, à savoir la santé, la formation professionnelle dans le domaine de l'électricité, l'agroalimentaire, l'entrepreneuriat, le livre et l'enseignement supérieur. L. N.

Tizi-Ouzou

Séminaire en novembre sur la coopération industrielle et technologique franco-algérienne

Un séminaire sur la coopération industrielle et technologique franco-algérienne aura lieu du 26 au 28 novembre prochain à Tizi-Ouzou, a-t-on appris dimanche, auprès des organisateurs. Co-organisé par l'association Touiza-Solidarité, la wilaya de Tizi-Ouzou et la mission interministérielle «Coopération économique, industrielle et technologique franco-algérienne», constitue la première étape d'un processus de travail collectif engagé sur quatre ans (2017-2021). L'objectif de ce séminaire, selon le document des organisateurs, est «de renforcer la coopération franco-algérienne pour un développement économique durable des territoires, l'emploi, l'insertion des jeunes, la recherche et l'innovation». Placé sous la supervision d'un Comité de pilotage animé par la direction de locale de l'industrie et des mines, «un premier recensement des attentes et besoins a déjà été mené auprès des acteurs de la wilaya» est-il indiqué de même source. Les entreprises de la wilaya de Tizi-Ouzou et les acteurs économiques français sont «l'une des principales cibles pour participer à ce séminaire, qui vise, notamment à les mettre en relation et en réseau pour des perspectives d'affaires

qui renforceront les échanges entre la France et l'Algérie» soulignent les organisateurs. Dans ce cadre, a indiqué à l'APS, le directeur local de l'industrie, Hamitcouche Moula, «il y a eu

plus de 120 fiches d'entreprises locales qui ont été transmises à nos partenaires avec lesquels nous espérons concrétiser quelques projets à l'occasion de ce séminaire». La recherche uni-

versitaire, l'innovation industrielle et la formation professionnelle sont également des questions centrales de ce séminaire qui réunira autour de ces sujets l'Université de Tizi-Ouzou et les

Centres de formation professionnelle et d'apprentissage de la wilaya avec les établissements d'enseignement et de formation professionnelle français.

Dalil Y./APS

Grippe saisonnière

Prise en charge des cas graves dès la semaine prochaine

«**D**ès la semaine prochaine, un dispositif de prise en charge des cas graves de grippe saisonnière sera mis en place au niveau des établissements hospitaliers du pays», a annoncé le D' Djamel Fourar. Lors d'une campagne de sensibilisation, organisée en coordination avec l'Institut Pasteur et l'Institut national de la santé publique, au centre commercial Ardis, le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a annoncé la mise en place d'un dispositif de prise en charge des cas graves et compliqués de la grippe saisonnière, notamment chez les personnes âgées, les femmes enceintes et les malades chroniques, dès la semaine prochaine. Il précise que le succès qu'a enregistré la campagne de sensibilisation de l'année dernière a amené le ministère de la Santé à renouveler l'expérience en l'ac-

compagnant, cette fois-ci, d'activités de loisirs au profit des enfants afin d'attirer un plus grand nombre de citoyens, ajoutant que cette action de sensibilisation sera généralisée à d'autres grandes wilayas du pays. L'Institut Pasteur a importé, cette année, 2,5 millions de doses de vaccin antigrippal, dont 1,3 million de doses ont été distribuées aux établissements hospitaliers, aux établissements publics de santé de proximité (EPSP) et le reste aux ministères de souveraineté, a-t-il rappelé. La grippe saisonnière a fait 26 morts en 2017 et 23 autres en 2016, dont la plupart étaient des malades chroniques et 12% des femmes enceintes. Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), entre 3 et 5 millions de cas graves de grippe saisonnière sont enregistrés dans le monde, faisant plus de 650 000 décès par an. Il a

tenu à rappeler que le vaccin antigrippal est gratuit pour les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes atteintes de maladies chroniques dans les établissements hospitaliers, les établissements publics de santé de proximité et les officines de pharmacies. Concernant la lutte contre la rougeole et la rubéole, Fourar a annoncé, à cette occasion, la mise en place d'un nouveau calendrier de vaccination durant le 1^{er} trimestre 2019. «Au vu de la réémergence de la rougeole, de la rubéole et du choléra, nous avons un nouveau calendrier de vaccination qui va être mis en place à partir du 1^{er} trimestre 2019», a-t-il dit précisant qu'un nouveau vaccin sera introduit et composé de six valences de manière à assurer une seule vaccination pour un ensemble de six antigènes en même temps». Il a expliqué que la personne à vacci-

ner «recevra une seule injection au lieu de six», considérant cela comme «une avancée importante dans le calendrier de vaccination». Enfin, depuis le premier jour du lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, le 15 octobre dernier, les centres de santé sont pris d'assaut par les citoyens, essentiellement les personnes âgées de plus de 65 ans et les femmes, avons-nous constaté. Une dame âgée de 68 ans rencontrée au centre de santé de Chéraga nous confie qu'elle attendait avec impatience le lancement de cette campagne de vaccination et dès qu'elle a su qu'elle débutait le 15 octobre «je me suis rendue pour ce vaccin». «J'ai été vaccinée l'année dernière et même l'année d'avant et «hamedoulah» je n'ai pas eu de complications contrairement aux années où je n'étais pas vaccinée». Thinhine Khouchi

Le déficit commercial en recul de plus de 56%

Les exportations hors hydrocarbures en berne

■ Le recul du déficit commercial de l'Algérie a été important durant les neuf premiers mois de l'année en cours, il s'est chiffré à 3,69 milliards de dollars, contre un déficit de 8,52 milliards de dollars durant la même période de l'année précédente, soit une diminution de 56,71 %.

Par Louiza Ait Ramdane

Les statistiques des douanes montrent par contre la persistance de la courbe croissante de l'importation des produits alimentaires dont la facture a été de 6,578 milliards de dollars contre 6,506 milliards de dollars en 2017, la hausse a été de ce fait de 1,11%. Mais, pas seulement, puisque l'importation des autres groupes dont celui des produits bruts, des biens de consommation non alimentaires et des demi-produits ont aussi affiché des hausses avec respectivement 1,42 milliard de dollars pour les produits bruts, 6,89 milliards de dollars pour les biens de consommation non alimentaires et 7,974 milliards de dollars pour les demi-produits. Dans l'ensemble, les importations ont très légèrement baissé à 33,703 milliards de dollars alors qu'elles ont été de 34,224 milliards de dollars à la même période de l'année écoulée. Le recul était de 1,52%.

Toutefois, le volume des exportations enregistré entre janvier et fin septembre 2018 a permis la couverture des importations à hauteur de 89% contre 75% à la même période de l'année précédente. La hausse des exportations en général a été durant cette période de l'ordre de 30,012 milliards de dollars contre 25,697 milliards de dollars pour la même période de 2017, soit un taux de croissance de 16,8%, précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Ontsidi). Les données sur les exportations font ressortir



PH/D. R.

comme toujours la prédominance des hydrocarbures qui maintiennent la quasi-totalité des exportations avec 27,93 milliards de dollars, alors que les exportations hors hydrocarbures « toujours marginales » représentent 6,92% du montant global des exportations, soit une valeur de 2,08 milliards de dollars, même si elles ont connu une hausse de près de 51% par rapport à la même période de 2017.

En termes de mode de financement des importations, sur les 33,7 milliards de dollars des biens importés, un montant de 20,2 milliards de dollars a été payé par cash, représentant 60% de la globalité. Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 12,3 milliards de dol-

lars, représentant 36,5%, tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 1,2 milliard de dollars, et aux comptes devises propres des importateurs pour trois millions de dollars.

L'Italie à la tête du podium des clients, la Chine premier fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, l'Italie s'est encore classée premier client de l'Algérie. Ainsi, les cinq premiers pays-clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 4,43 milliards de dollars représentant 14,75%

des exportations globales algériennes, suivie de la France avec 3,58 milliards de dollars, soit 11,93%, l'Espagne avec 3,56 milliards de dollars, soit 11,88%, les Etats-Unis avec 2,88 milliards de dollars, soit 9,61% et la Grande-Bretagne avec 1,88 milliard de dollars, soit 6,3%. Quant aux principaux fournisseurs du pays, la Chine maintient sa première place avec 5,52 milliards de dollars, représentant 16,4% des importations globales algériennes, suivie de la France avec 3,45 milliards de dollars, soit 10,25%, de l'Italie avec 2,80 milliards de dollars, soit 8,32%, de l'Espagne avec 2,57 milliards de dollars, soit 7,64% et de l'Allemagne avec 2,25 milliards de dollars, soit 6,7%. L. A. R.

Selon Abderrahmane Raouya, ministre des Finances

Les réserves de change à moins de 34 milliards de dollars en 2021

Les secteurs de l'industrie, du bâtiment, des travaux publics, de l'habitat, de l'agriculture et des services (marchands et non marchands) contribueront à l'accélération de la croissance en 2019 en dépit du recul du secteur des hydrocarbures, a indiqué dimanche, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya lors de sa présentation du projet de loi des finances (PLF) 2019 devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le projet de loi prévoit une croissance de 2,9% pour l'exercice 2019 contre une croissance hors hydrocarbures de 3,2%, a précisé M. Raouya lors d'une séance présidée par le président de la Commission, Toufik Torche en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda. Devant des prévisions faisant état d'un recul des exportations des hydrocarbures de 1% en

termes de volume pour s'établir à 33,2 milliards USD en 2019, il est prévu une croissance hors hydrocarbures en termes de volume, grâce à la contribution des secteurs du bâtiment et des travaux publics à hauteur de 4,7%, l'industrie (5%), l'agriculture (3,7%) et les services marchands et non-marchands (1,8%). Le projet de loi a été élaboré sur la base d'un prix référentiel de 50 dollars/baril de pétrole algérien «Sahara Blend» et sur la base du prix du marché à 60 dollars. Pour ce qui est du prix de change du dinar algérien, il devrait se situer autour de 118 dinars/dollar, prix moyen annuel pour la période 2019-2021 avec une inflation de 4,5% en 2019 et 3,9% en 2020 et 3,5% en 2021. A moyen terme, la croissance économique augmentera à 3,4% en 2020 et 3,2% en 2021 avec une moyenne de croissance hors hydrocarbures de 3,1% en 2020-2021, selon les prévisions du

PLF. Le projet de loi prévoit également une hausse du volume d'exportations des hydrocarbures de 4,2% en 2020 avec des recettes estimées à 34,5 mds dollars et de 2% en 2021 avec 35,2 mds de dollars de recettes. Réflétant les mesures engagées par le gouvernement en vue d'encadrer les importations, le projet de loi prévoit, ajoute M. Raouya, un recul de l'importation des marchandises à 44 milliards de dollars en 2019, 42,9 milliards de dollars en 2020, et 41,8 milliards de dollars en 2021. De ce fait, le déficit de la balance commerciale ralentira progressivement pour passer de 10,4 milliards de dollars en 2019 à 8,2 milliards de dollars en 2020 et 6,4 milliards de dollars en 2021. Pour la période 2019-2021, le PLF prévoit une baisse continue de la balance des paiements qui devrait passer de 17,2 milliards USD en 2019, à 14,2 milliards USD en 2020, puis 14 milliards

de dollars en 2021. Ce recul conduira à une contraction des réserves de change à 62 milliards USD en 2019, puis 47,8 milliards USD en 2020 puis 33,8 milliards USD en 2021. Le ministre des Finances a rappelé, à ce titre, que le PLF 2019 s'inscrit dans la continuité des efforts consentis par l'Etat dans le but d'alléger les effets négatifs de la diminution des ressources financières sur l'économie nationale, et ce, dans un contexte marqué par des tensions sur l'équilibre financier interne et externe du pays, en raison de la baisse des cours du pétrole. Le texte consacre, à cet effet, la poursuite du contrôle de la dépense publique dans le but de limiter l'impact de ces tensions sur le Trésor public. Les membres de la commission ont entamé, au terme de cette présentation, le débat autour du projet de loi avec le ministre et les directeurs centraux du ministère. H. Y.

LA QUESTION DU JOUR

L'Arabie saoudite victime de sa propre démesure

Suite de la page une

A croire que ce n'est pas de l'assassinat d'un homme dans des circonstances effroyables qu'il s'agit, mais d'un minuscule fait divers, même pas digne peut-être de son point de vue de figurer dans la rubrique des chiens écrasés. Le ministre saoudien des Affaires étrangères lui aussi s'était comme volatilisé pendant tous les jours où son pays avait nié toute responsabilité dans la disparition du journaliste. Il n'est réapparu investi des mêmes fonctions ministérielles qu'une fois que Riyad s'est vu dans l'obligation de reconnaître la mort de Khashoggi dans le consulat. Mais depuis, son propos n'a fait que s'enhardir, comme il conviendrait au défenseur d'une cause juste. Il n'est pas encore allé jusqu'à nier les faits reprochés aux plus hautes autorités de son pays, mais on sent déjà que si cela ne dépendait que de lui, il n'hésiterait pas longtemps avant de faire à cet égard dans une forme de négationnisme. Le régime saoudien ne court certes pas les mêmes dangers que son homologue iranien, mais il s'est porté à lui-même un coup dont il aura du mal à se relever. D'ores et déjà rapportée à la situation du Qatar, la sienne est bien plus difficile à vivre. Si difficile qu'il n'est pas du tout évident que le Qatar voudrait se réconcilier avec lui, si d'aventure il le lui proposait. Il ne serait pas étonnant qu'il conditionne ces retrouvailles par des excuses en bonne et due forme. Dès à présent, ce n'est plus lui qui cherche à rétablir leurs anciennes relations, mais l'Arabie saoudite, qui, il est vrai, le fait encore l'air de ne pas y toucher, sans doute par peur d'une rebuffade. Les flatteries du prince héritier saoudien à son endroit, contenues dans son discours de « Davos dans le désert », ont été ignorées par lui. N'était la sombre affaire Khashoggi, elles ne seraient pas tombées dans l'oreille d'un sourd. La question qui se pose maintenant, c'est de savoir si le Qatar, à défaut d'excuses à lui platement présentées, ne va pas néanmoins demander des réparations matérielles pour les préjudices subis par lui en raison du blocus décrété à son encontre par l'Arabie saoudite. Jusqu'à l'assassinat de Khashoggi, celle-ci était le leader incontesté du Conseil de coopération du Golfe, et jusqu'à un certain point celui du monde arabe et musulman, l'Egypte n'étant plus en position de faire jeu égal avec elle. La sauvagerie qui s'est déchaînée un certain 2 octobre dans son consulat d'Istanbul contre un homme seul et désarmé peut bien l'avoir descendue sans retour de son piédestal. M. H.

Télécommunications/satellite

ATS explore les possibilités de commercialiser ses services en Mauritanie

■ Algérie Télécom Satellite (ATS), filiale du Groupe Télécom Algérie (GTA), a exploré les possibilités de partenariat visant à commercialiser des services de télécommunications avec la Mauritanie dont la capitale Nouakchott abrite du 23 au 29 octobre l'Exposition spécifique des produits algériens.

Par Racim S.

La participation à ce rendez-vous « nous a permis de faire des rencontres B to B avec des entreprises et des institutions mauritaniennes comme l'Autorité de régulation et la télédiffusion mauritaniennes pour voir les possibilités de commercialisation des services de télécommunications sur ce marché », a déclaré dimanche à l'APS, le P-DG d'ATS, Benadelouahed Mohamed Anouar. Indiquant que des rencontres ont eu lieu à l'occasion de cette exposition entre les représentants d'ATS et des entreprises pétrolières et minières mauritaniennes, M. Benadelouahed a fait état d'offres spécifiques pour chaque segment qui seront formulées

prochainement par la partie mauritanienne, précisant que, s'agissant des autres segments (la partie terrestre et le GSM), « les études et les discussions vont continuer pour voir s'il y a intérêt à se positionner sur ce marché ». Le Groupe Télécom Algérie a marqué sa présence à l'exposition de Nouakchott par la couverture satellitaire de l'événement, via les capacités du Satellite Algérien Alcomsat-1. La présence des opérateurs de télécommunications nationaux à cet événement s'est traduite par l'important dispositif mis en place pour assurer la couverture de l'événement via les Télécommunication Spatiales. Ainsi, ATS, en collaboration avec l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL) a saisi cette occasion pour répondre à l'enjeu de l'événement, en garantissant durant toute la durée de la manifestation, une connexion Internet haut débit, permettant une couverture optimale et continue des services de télécommunications à un très haut débit atteignant les 100 Mbps, via l'utilisation du Satellite Alcomsat-1. A travers cette démonstration réussie, l'opérateur national entend « faire valoir l'ampleur et l'étendue des capacités dont dispose le



Satellite algérien en termes de performances, dans la perspective de contribuer au développement de l'Afrique dans le domaine des télécommunications spatiales ». ATS confirme ainsi « sa

volonté de répondre aux besoins grandissants de la Mauritanie », en matière de télécommunications, ambitionnant de surcroît à étendre sa présence sur le marché africain et réaffirmant par la

même occasion « sa volonté de concrétiser de nouvelles opportunités d'affaires et de partenariat avec les différents acteurs de la sphère panafricaine ».

R. S./APS

Hadj 2019 Les inscriptions au tirage au sort prolongées au 18 novembre

LE MINISTÈRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, dimanche, la prolongation au 18 novembre prochain, des inscriptions au tirage au sort pour la saison du hadj 2019 au lieu du 7 du même mois. Dans un communiqué adressé aux citoyens désirant accomplir le hadj, le ministère a indiqué que les intéressés peuvent s'inscrire au tirage au sort via le site web du ministère (www.interieur.gov.dz) ou en se rapprochant auprès des communes de leur lieu de résidence ou de toute autre commune à travers le territoire national. L'inscription peut se faire également en remplissant le formulaire mis à la disposition de tout citoyen âgé de 19 ans et plus à la date d'inscription conformément aux dispositions suivantes: - N'avoir pas accompli le hadj durant les sept (7) dernières années, soit depuis 2012. - L'obligation du Mahram pour la femme âgée de moins de 45 ans. Les femmes âgées de plus de 45 ans peuvent s'inscrire individuellement ou avec un mahram légal. - La femme souhaitant s'inscrire avec un mahram légal doit avoir le même lieu de résidence que ce dernier et doivent tous deux s'inscrire via le même moyen (Internet ou la commune). - Le mahram légal doit s'inscrire en premier afin que la femme puisse s'inscrire avec lui, indique-t-on de même source.

R. N.

Oran

Le procès en appel de la société Sorfert prévu le 7 novembre

Le procès en appel de l'affaire de la société Sorfert s'ouvrira le 7 novembre prochain, a-t-on appris auprès du parquet d'Oran. Le 5 mars dernier, l'ex-PDG de cette société, l'égyptien Amr Hassaballah, en état de fuite, avait été condamné par le pôle pénal spécialisé du tribunal de la cité Djamel, à 5 ans de prison ferme et une amende de 27,7 millions DA. La directrice juridique de la société, Karima Farah, sa compatriote, a été condamnée, pour sa part, de 2 ans de prison ferme et d'une amende du même montant. Un troisième accusé, transporteur impliqué dans cette affaire, Z.M, a, quant à lui, été condamné d'une peine d'un an de prison ferme et d'une amende de 200 000 DA, rappelle-t-on. Dans le même cadre, une amende dite

de solidarité d'un montant de deux millions de dinars a été infligée aux deux premiers inculpés dans cette affaire et le tribunal a confirmé le mandat d'amener international lancé contre l'ex-PDG de la société. Pour rappel, une enquête pour transfert illicite à l'étranger de plus de 300 millions USD par Orascom Construction Industries, l'associé de Sonatrach dans la Sorfert dans le cadre de la réalisation du complexe d'engrais à Arzew, avait été ouverte par le pôle judiciaire spécialisé au tribunal d'Oran en 2012. L'enquête a été enclenchée, suite au refus du Commissaire aux comptes de la Sorfert de valider un certain nombre d'opérations financières accomplies par cette société où la partie égyptienne qui dispose

de 51% de parts assure la gestion, et en a informé la justice. Le commissaire aux comptes a refusé de valider ces opérations, car les services financiers de l'entreprise n'ont pas respecté la réglementation algérienne en matière de transferts de devises vers l'étranger. En outre, en 2015, une tentative de transfert de pas moins de 16 millions USD à l'étranger a été faite, via la BEA, une somme représentant officiellement les salaires des employés étrangers de l'entreprise, alors qu'aucun texte ni autorisation n'avait fait mention auparavant du recrutement d'employés à l'étranger.

Lors du procès, le responsable des finances au sein de l'usine Sorfert a évoqué le caractère privé de la société qui la dis-

pense de recourir au code des marchés. De leur côté, les responsables de la BEA ont soutenu que le transfert de l'argent était conforme aux procédures, signalant que ce transfert avait l'aval de trois directions centrales de la banque, ainsi que celui de la Banque d'Algérie. Spécialisée dans la production d'ammoniac et d'urée, et basée à Arzew (Oran), Sorfert Algérie, est une joint-venture entre Orascom Construction and Industries (OCI) et Sonatrach.

L'investissement d'un montant final de 2,2 milliards USD a été financé à hauteur de 70% par un consortium de banques publiques nationales avec la BEA comme chef de file contre 30% pour Sonatrach et OCI.

Kheil Y.

Ighil Ali /Béjaïa

Deux individus arrêtés pour commercialisation et consommation de drogue

Deux individus ont été arrêtés par les agents de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ighil-Ali au courant de la semaine dernière. « Ces derniers avaient en leur possession des quantités de drogue », indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Et d'ajouter: « les policiers ont arrêté d'abord un jeune portant les initiales KH. S. âgé de 19 ans, natif de la localité qui était filé quelques jours avant » par la police qui détenait des informations sur ses activités malsaines. Les aveux de ce dernier

lors de son audition ont conduit les enquêteurs à l'arrestation de son dealer. Il s'agit d'un certain K.T. âgé de 28 ans qui avait en sa possession un paquet de cigarettes dans lequel se trouvaient plusieurs morceaux de drogue qu'il comptait écouler dans le centre-ville et aussi un couteau et 3 000,00 DA représentant les revenus de la quantité de drogue écoulée. La perquisition du domicile du prévenu a conduit les enquêteurs à découvrir aussi deux cigarettes de kif « joints » dans sa chambre. « Un dossier pénal a été

rédigé à l'encontre des deux individus pour possession et commercialisation de drogue », souligne notre source. Ils ont, ensuite, été présentés devant le procureur de la République d'Akbou qui les a convoqués pour une comparution immédiate. « Le premier accusé a été condamné à 6 mois de prison ferme et une amende de 20 000,00 DA et le second a été condamné à 6 mois de prison ferme et une amende de 50 000,00 DA », précise la même source.

H.C.

Accord Opep-non Opep

Un taux de conformité de 111% en septembre

■ La production pétrolière de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires non-Opep a atteint en septembre dernier un niveau de conformité de 111%, a indiqué l'Opep dans un communiqué publié sur son site web.

Par Hasna Ch.

« Les pays participants à la déclaration de coopération ont atteint un niveau de conformité de 111% en septembre 2018, ce qui montre des progrès significatifs vers l'objectif fixé à la 4^e conférence Opep et non-Opep, réunion ministérielle du 23 juin 2018 », a indiqué le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) qui a tenu sa téléconférence ce jeudi. Lors de cette téléconférence, le JMMC a examiné le rapport mensuel préparé par son Comité technique conjoint (JTC), y compris les niveaux de conformité généraux des pays participants à la « Déclaration de coopération », au



mois de septembre 2018, ainsi que les perspectives à court terme du marché mondial du pétrole. Le Comité a ainsi exprimé sa « satisfaction globale » à l'égard de la performance collective des pays membres au mois de septembre. Il a également examiné les fondamentaux récents du marché, qui montraient un niveau d'offre « très

confortable » par rapport à la demande, a estimé l'OPEP. Il a toutefois fait part de ses préoccupations concernant la hausse des stocks au cours des dernières semaines et a également noté les incertitudes macroéconomiques imminentes pouvant nécessiter un changement de cap. Le JMMC a, à ce titre, chargé le JTC de continuer à sur-

veiller les fondamentaux du marché et ses conditions ainsi que les niveaux de conformité dans le cadre de ses efforts pour maintenir l'équilibre du marché. Il a en outre enjoint au JTC de continuer à étudier les perspectives pour 2019 et de présenter des options sur les niveaux de production pour 2019 afin d'éviter la « réémergence » d'un dé-

séquilibre du marché. La prochaine réunion du JMMC devrait avoir lieu le 11 novembre 2018 à Abou Dhabi (Emirats arabes unis). En septembre dernier, l'Opep et ses partenaires, dont la Russie n'ont pas annoncé de hausse de leur production lors de la réunion à Alger, du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et non-Opep. Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 17^e Conférence ministérielle de l'Opep du 30 novembre 2016 et de la « Déclaration de coopération » de la réunion ministérielle mixte Opep- pays non membres de l'Opep tenue le 10 décembre 2016. Le JMMC est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep. L'accord Opep-non Opep, conclu à Vienne entre 14 membres de l'organisation et 10 autres producteurs de pétrole, Russie en tête, a pour objectif de baisser le niveau de production de 1,8 million de barils par jour afin de réduire l'excédent d'offre de brut sur le marché et soutenir les prix. Cet accord qui court jusqu'à la fin 2018, a permis de réduire l'abondance de l'offre et de pousser les prix vers le haut, le baril dépassant les 75 dollars contre 30 dollars en janvier 2016.

H. Ch./APS

Les 7 et 8 novembre

La Tunisie accueille le sommet bancaire maghrébin

Le sommet bancaire maghrébin sera organisé, les 7 et 8 novembre, à Tunis, sous le thème de « l'Evolution de l'activité bancaire : défis et perspectives pour les banques maghrébines » à l'occasion de la 14^e assemblée générale de l'Union des Banques maghrébines (UBM). Ce sommet bancaire verra la participation des cinq banques centrales de la Tunisie, l'Algérie, la Libye, le

Maroc, et la Mauritanie, 180 banques et établissements financiers et cinq sociétés de monétique, selon le site électronique de l'UBM. Parmi les thèmes qui seront débattus à cette occasion, figurent, la banque Maghrébine de demain, la digitalisation de la banque: les évolutions réglementaires et la transformation de la banque traditionnelle et des réseaux bancaires et les nou-

veaux services grâce au Big Data, Blockchain, IA, et autres innovations. Les Banques et l'intégration économique du Maghreb : défis et perspectives, la conformité aux nouvelles normes internationales de lutte anti-blanchiment d'argent pour les banques du Maghreb et la place pour la finance islamique dans le paysage financier Maghrébin seront au programme

des panels dudit sommet. L'Union des Banques maghrébines (UBM) a été créée, le 7 Décembre 1990, à l'initiative des présidents des Banques des 5 pays du Maghreb à savoir la Tunisie, l'Algérie, la Libye, le Maroc, et la Mauritanie. L'UBM a ainsi pour missions principales de renforcer la coopération régionale et l'intégration bancaire et financière à travers l'étude

des questions relatives aux activités bancaires et financières et la formulation de recommandations aux autorités de régulation, l'harmonisation du cadre légal et organisationnel de l'activité bancaire et financière et la promotion et la consolidation des relations professionnelles avec les institutions bancaires et financières régionales et internationales. L. M.

Matières premières

Évolution en dent de scie des cours mondiaux

Les cours mondiaux des principales matières premières ont terminé la semaine en dent de scie. Ainsi, les cours du pétrole ont reculé et il en est de même pour le blé, alors que le maïs a grimpé. Le cacao a profité d'une demande industrielle élevée. Le sucre, quant à lui, s'est stabilisé et le café a subi des prises de bénéfices sur la semaine. Les métaux de base (cuivre, l'aluminium, le plomb, le nickel et le zinc) ont baissé, alors que l'étain a poursuivi sa hausse.

Pétrole

Les cours du pétrole reculaient vendredi, effaçant leur rebond de la veille dans un marché s'éloignant des actifs risqués en raison des inquiétudes géopolitiques et commerciales. Le baril de Brent de la mer du

Nord pour livraison en décembre valait 76,58 dollars vendredi soir sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 31 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de « light sweet crude » (WTI) pour la même échéance perdait 46 cents, à 66,87 dollars. « La croissance de la demande en 2019 inquiète », ont expliqué les analystes, qui notent que la hausse des prix depuis 2016 va « peser sur la demande, ce à quoi s'ajoutent les mesures protectionnistes américaines qui assombrissent l'horizon de la croissance mondiale ». « La Chine fait face à un ralentissement inédit de son économie », ce qui va peser sur la demande, a insisté un analyste. Le pétrole avait grimpé au début du mois à son plus haut en quatre ans, avant

que les sanctions américaines contre l'Iran ne visent directement les barils du troisième producteur de l'Opep à partir de début novembre.

Depuis, l'Arabie saoudite a affirmé vouloir compenser en augmentant ses extractions. Avec le recul récent des cours, « le marché a peut-être fait un faux départ en pariant déjà sur un surplus de l'offre avant de voir l'effet que les sanctions auront une fois appliquées », ont toutefois prévenu les analystes. La position de l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, reste en effet ambiguë. Ainsi jeudi, lors d'une réunion de suivi de l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires, le Comité de suivi a souligné son « inquiétude face à la hausse des stocks ».

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, est la figure de proue de l'Opep et « semble viser un niveau du baril à 80 dollars », ont estimé les analystes.

Céréales

Les cours du blé coté à Chicago, portés par l'espoir d'exportations plus solides, ont bondi de 3,7% vendredi, entraînant dans leur sillage les prix du maïs et du soja. Ce sursaut a permis de limiter le repli du blé et du soja sur la semaine et de faire grimper le maïs au-dessus de son niveau de la fin de semaine précédente.

Il a été déclenché par un appel d'offres de l'Egypte, premier importateur de blé au monde, pour lequel une offre déposée par des négociants américains semblait être en

bonne position. « Il faut encore voir si on peut vraiment décrocher le contrat mais cela signifie dans tous les cas que les prix du blé américain sont descendus suffisamment bas pour être de nouveau compétitifs sur le marché mondial », a souligné un analyste américain. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, contrat le plus échangé, a terminé vendredi à 3,6775 dollars contre 3,6700 dollars en fin de semaine dernière (+0,2%). Le boisseau de blé pour décembre a terminé à 5,0525 dollars contre 5,1475 dollars il y a une semaine (-1,8%). Le boisseau de soja pour novembre, également le contrat le plus échangé, a clôturé à 8,4500 dollars contre 8,5675 dollars une semaine auparavant (-1,4%).

Tahira D.

Wilaya de Ouargla

Nécessité d'achèvement des travaux d'accès à l'eau potable et assainissement

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a insisté sur la nécessité d'achever les travaux d'accès à l'eau potable et d'assainissement de la wilaya de Ouargla dans les délais fixés, a indiqué samedi le ministère dans un communiqué.

Par Ihsane B.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement du président de la République, M. Necib a présidé mercredi dernier une réunion de travail consacrée à l'examen de l'état d'exécution du programme de développement relatif à l'eau potable et à l'assainissement dans la ville de Ouargla en présence notamment du premier responsable de la wilaya, Abdelkader Djellaoui.

L'objectif de cette réunion a consisté à faire le point sur l'ensemble des projets engagés, en vue de lever les contraintes entravant leur avancement et de donner une nouvelle dynamique aux travaux dans le but d'offrir aux citoyens, dans les meilleurs délais, un service public de l'eau et de l'assainissement convenable, souligne la même source.

Réaffirmant que l'amélioration des conditions d'accès des populations aux services d'assainissement et d'eau potable était un engagement du chef de l'Etat dont la concrétisation ne devait souffrir d'aucun «*atermolement ou contrainte*», le ministre a désigné l'inspecteur général du

ministère à l'effet de superviser ces projets selon un planning précis arrêté avec les intervenants. Les travaux comprennent l'opération d'urgence pour le traitement de 18 points noirs sur le réseau de collecte des eaux usées dont sept sont déjà achevés. Le ministre a exhorté l'ensemble des responsables à achever les 11 restants au plus tard, fin 2018. A cet effet, le cocontractant Cosider Canalisation a été appelé à renforcer ses dispositifs de chantiers. Pour les autres tranches du projet, la fin février 2019 a été fixée comme date limite pour l'acquisition et l'installation de 72 pompes, dont 19 sont déjà prêtes à être installées. Par ailleurs, et pour garantir une meilleure maîtrise de cette opé-

ration, M. Necib a donné des instructions pour confier le contrôle et le suivi des travaux en cours et ceux à engager, à l'organisme public de contrôle technique des constructions hydrauliques (CTH). En matière d'alimentation en eau potable, le directeur général de l'ADE, Ismaïl Amirouche, a révélé au cours d'un exposé que trois sur neuf des stations de déminéralisation réalisées dans la ville de Ouargla sont en exploitation offrant un volume de près de 15 000 m³/j d'eau traitée. Une quatrième station entrera en exploitation le premier novembre prochain alors que les cinq restantes seront mises en service progressivement d'ici la fin de l'année 2018. En outre, le responsable de l'ADE a fait savoir



que pour une exploitation optimale, certaines de ces stations nécessitent la réalisation de nouveaux forages. Les responsables centraux et locaux de l'administration du secteur en charge des segments «Eau potable et assainissement» ainsi que les managers des établissements publics ADE et ONA ont également pris part à ce conclave, souligne le ministre. Parallèlement à cette réunion, une équipe d'ingénieurs de l'«Algérienne des eaux» a enta-

mé, sous la supervision d'un bureau d'études, le diagnostic de l'ensemble des réseaux d'alimentation en eau potable de l'agglomération à l'effet d'identifier les défaillances et de procéder aux mises à niveau nécessaires pour les canalisations, les vannes de sectionnement, ou encore, le traitement des points noirs, fait savoir le ministre.

Ces opérations doivent être financées sur le Fonds national de l'eau suite à la décision du ministre. I. B./APS

Djelfa

Attribution de 1 144 lots constructibles et 1 054 LPL à leurs bénéficiaires

Pas moins de 1 144 lots de terrain constructibles et 1 054 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués samedi à leurs bénéficiaires dans la commune de Messâad (75 km au sud de Djelfa). La cérémonie de remise des décisions d'affectation des lots de terrain et des clés des logements LPL à leurs bénéficiaires a été présidée par le

wali, Toufik Dhif, à la salle des conférences Tahar Belakéf de Messâad, à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Les lots de terrain constructibles se répartissent à travers trois communes de Djelfa, alors que les logements ont été réalisés au nouveau pôle urbain de la «route de

Touggourt» de Messâad. L'opportunité a également donné lieu à la distribution de 290 décisions d'affectation d'aides à la construction rurale, notamment au profit de gardes communaux, au niveau de cinq communes de la wilaya, soit Dar Chioukh, Ain Afka, Hed S'hari, El Keddid et Hassi el-Aich.

M. O.

Guelma

Remise de 5 900 cartes professionnelles magnétiques au profit des agriculteurs

Un total de 5 900 cartes professionnelles magnétiques a été délivré aux agriculteurs, toutes filières confondues, de la wilaya de Guelma, depuis fin 2014, date de lancement de l'opération d'attribution de ce document, a-t-on appris samedi auprès du président de la chambre de l'agriculture, Amar Lehdi. Ce nombre de cartes modernes a été distribué sur plusieurs étapes aux agriculteurs qui ont déjà déposé leurs demandes pour bénéficier de ce document, a précisé à l'APS, le même responsable, soulignant que «l'opération de dépôt des

dossiers est toujours ouverte devant les agriculteurs désireux d'obtenir cette carte professionnelle». La même source a détaillé que le nombre de cartes professionnelles reçues par la chambre de l'agriculture totalise 8 132 cartes depuis le lancement de l'opération à l'échelle nationale en 2014, invitant les

agriculteurs qui avaient déposé leur dossier de renouvellement de carte à se rapprocher des services de la chambre afin d'obtenir leur carte professionnelle moderne. La chambre de l'agriculture de la wilaya de Guelma compte 15 353 agriculteurs et éleveurs activant dans les domaines de production végéta-

le et animale, inscrits au registre de l'agriculture, selon la même source, faisant savoir qu'un total de 14 945 fellahs dispose encore de l'ancienne carte «approuvée» depuis plus de 20 ans. Le président de la chambre de l'agriculture a appelé l'ensemble des agriculteurs de la wilaya à se rapprocher des services de cet

organisme afin d'actualiser leurs dossiers et déposer les documents nécessaires pour bénéficier de cette carte magnétique contenant toutes les données personnelles de l'agriculteur ou de l'éleveur et qui offre de nombreux avantages pour bénéficier de divers programmes de soutien agricole. APS

Nâama

Saisie de plus de 2 quintaux de kif traité depuis le début d'année

Les éléments de la sûreté de wilaya de Nâama ont opéré, depuis le début d'année en

cours, la saisie de plus de 2,56 quintaux de kif traité, selon un bilan publié samedi par la cellule

de communication de la sûreté de wilaya. Il a été procédé durant cette période au traite-

ment de 76 affaires de drogue et de boissons alcoolisées sans autorisation permettant la saisie de 256,40 kg de kif traité, de 3 146 comprimés psychotropes, de 4 500 bouteilles de spiritueux, ainsi que l'arrestation de 157 individus, a-t-on indiqué.

Le bilan de la sûreté de wilaya de Nâama fait part d'une baisse sensible de la quantité de drogue saisie et des affaires de drogue par rapport à l'année dernière. Cette baisse est due aux efforts combinés entre différents dispositifs de sécurité et au démantèlement ces dernières années de réseaux criminels spécialisés activant dans les zones frontalières de la wilaya, a-t-on souligné.

R. R.

Hani Y.

Tipasa

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine au large de Gouraya

Une tentative d'émigration clandestine de cinq jeunes gens à partir de la côte de Gouraya (W.Tipasa) a été mise en échec par les garde-côtes dans la matinée de samedi, a-t-on appris de sources sécuritaires.

Une patrouille des garde-côtes a trouvé ce groupe de jeunes à bord d'une embarcation de cinq mètres, au large de Gouraya, non loin de la côte d'El Arhat.

«Ils sont en bonne santé», a-t-on ajouté de même source, signalant que ces jeunes (âgés de 25 à 30 ans) avaient tenté l'aventure depuis deux jours (jeudi) à partir de l'une des plages de Tipasa, avant que leurs

familles ne déclarent leur disparition.

Des éléments de la protection civile sont intervenus pour les évacuer vers l'hôpital de Cherchell, où ils ont été soumis aux contrôles médicaux nécessaires, avant d'être remis aux mains des services de la Gendarmerie nationale, qui ont ouvert une enquête sous le chef d'inculpation d'«émigration clandestine par la mer».

D'autres tentatives similaires d'émigration clandestine ont été déjouées par les gardes côtes, à Tipasa, dont une le 6 octobre courant, concerne pas moins de 11 personnes (dont une femme).

Une 2^e tentative a été mise en échec le 20 juillet dernier, quand les gardes côtes ont découvert une dizaine de jeunes (dont une femme) dans une barque de pêche au large de Cherchell. Sachant que trois personnes ont été portées disparues, suite à une panne technique survenue dans leur embarcation, est-il signalé.

Les gardes-côtes ont également réussi, le 12 juillet dernier, à déjouer une tentative d'émigration clandestine de neuf jeunes gens au large de Gouraya (à l'extrême-ouest de Tipasa).

Foire de Nouakchott

Forte affluence sur les produits algériens

■ La foire des produits algériens à Nouakchott connaît une affluence du public et des opérateurs économiques mauritaniens, notamment au niveau des stands de produits agricoles et agroalimentaires où la vente directe enregistre une forte demande.

Par Madiha T.

En effet, à deux jours de la clôture de cette manifestation, les entreprises exposantes peinent à satisfaire la demande puisque certains produits ont été totalement écoulés.

Cette forte affluence du public est encourageante pour investir le marché mauritanien, ont déclaré à l'APS les exposants algériens.

Lors d'une tournée, vendredi soir, à travers les différents stands, le ministre du Commerce, Saïd Djellab a eu des échanges avec nombre d'opérateurs algériens sur les opportunités du marché mauritanien et sur leurs préoccupations en ce qui concerne l'exportation de leurs produits et les taxes y afférentes.

Le ministre a évoqué, à ce propos, des négociations en cours pour la signature d'un accord préférentiel en matière de commerce entre les deux pays, et qui est à même de renforcer davantage les échanges commerciaux bilatéraux, notamment après l'ouverture d'un poste frontalier terrestre dans la wilaya de Tindouf, ajoutant que ce poste sera mieux aménagé pour faciliter l'accès de produits.

Le ministre s'est notamment attardé au stand du Groupe industriel des ciments d'Algérie GICA, fortement présent à cette foire afin de faire connaître ses produits et étudier la demande du marché mauritanien ainsi qu'au stand du Groupe K-PLAST dont les produits connaissent une forte demande de la part



des opérateurs issus de Mauritanie, de Côte d'Ivoire et de Sénégal, des pays qui importent actuellement du Maroc, de la Turquie et de la Chine.

Le Groupe K-PLAST, dont les produits sont agréés par Sonelgaz, a convenu avec ses partenaires de créer des partenariats à travers l'ouverture de dépôts et de showrooms en Mauritanie. A ce jour, K-PLAST a eu des pourparlers avec 20 opérateurs et 30 distributeurs issus de différents pays.

A ce titre, le consultant en commerce et marketing du Groupe K-PLAST, Bahamid Sid Ali a fait savoir que l'Entreprise mauritanienne d'Electricité (Somelec) souhaitait lancer, d'ici

la fin de l'année, des appels d'offres internationaux pour travailler avec le Groupe.

Pour sa part, le Groupe BCR spécialisé dans la fabrication de boulonnerie, de robinetterie et de coutellerie est en négociation avec 8 opérateurs mauritaniens qui devraient se rendre en Algérie pour examiner les opportunités de partenariat.

«Ce pays frère ne dispose pas d'usine pour la fabrication de ces biens et satisfait sa demande en les important de Chine et du Japon», a fait savoir le directeur commercial de BCR.

Le Complexe sidérurgique El Hadjar, qui a rejoint la foire le 24 octobre, a exposé plusieurs produits qui ont intéressé de nom-

breux entrepreneurs et directeurs d'entreprises mauritaniens, a indiqué le chef du service qualité, Bourehail Boudoudene Boujemaâ. Saïd Djellab s'est rendu également dans plusieurs stands de produits agricoles et agroalimentaire, qui ont véritablement créé l'événement (dattes, huile d'olive, fruits, légumes et pâtes) outre les stands d'entreprise spécialisées dans l'emballage, la conservation et le conditionnement.

Certaines marques se sont déjà implantées sur le marché mauritanien à l'image des groupes Sim, Soummam, Giplait et bien d'autres. Lors de cette 4^e édition de la foire des produits algériens en Mauritanie, les

entreprises de travaux publics ont suscité un grand intérêt eu égard aux besoins de ce pays en termes d'infrastructures (routes, ponts et structures de transport).

Le président de la Chambre du Commerce et de l'industrie Zaccar de la wilaya de Ain Defla, Boualem Ghoutat a relevé que la Mauritanie se préparait au lancement de grands chantiers de réalisation d'infrastructures, notamment des ports et des routes, d'où l'importance de cet événement pour les opérateurs algériens activant dans le domaine des travaux publics afin d'accéder au marché mauritanien, et partant aux marchés de l'Afrique de l'Ouest.

Le secteur du textile constitue un autre créneau prometteur en Mauritanie, qui ne dispose d'aucune usine en la matière et qui couvre ses besoins à travers l'importation du Maroc, de la Turquie et de la Chine.

Selon le directeur commercial du Groupe textiles et cuirs (Getex), le marché mauritanien est très prometteur en raison de l'absence d'usine de textile dans ce pays.

Les opérateurs mauritaniens dans la fabrication de l'éponge sont aussi en quête de développement de cette industrie avec les opérateurs algériens.

Confronté à un déficit en matière de raccordements électriques et mécaniques en raison du faible investissement en matière d'entrepreneuriat et d'industrie mécanique, le marché mauritanien intéresse les entreprises algériennes activant dans ce domaine.

Ainsi, les deux sociétés algériennes, BMS spécialisée dans la fabrication des appareillages électriques et accessoires et GMI (construction de groupes électrogènes) explorent des opportunités de coopération avec leurs homologues mauritaniens. **M. T./APS**

R. M.

Suite aux graves violations dans les territoires occupés Colère et indignation des Sahraouis

Lambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger a exprimé son indignation suite aux graves violations marocaines des droits de l'homme à l'encontre des Sahraouis dans les territoires occupés, notamment les détenus politiques sahraouis, victimes de violations de leurs droits civiques et politiques consacrés dans la Proclamation universelle des droits de l'homme.

Dans un communiqué de solidarité avec la population sahraouie dans les territoires occupés, rendu public vendredi par l'Agence de presse sahraouie (SPS), l'ambassade sahraouie a estimé que «l'intransigeance du gouvernement marocain et son attitude à l'égard de la population sahraouie dans les territoires occupés, notamment les détenus politiques, constitue une grave violation des droits civiques et politiques, consacrés dans la Proclamation universelle des droits de l'homme».

Le communiqué fustige les arrestations arbitraires contraires aux conventions internationales des droits de l'homme, exhortant la communauté internationale et les organisations humanitaires à intervenir et à faire le constat de la répression et des violations des droits de l'homme infligées au peuple sahraoui dans les territoires occupés.

L'ambassade a exprimé, dans son com-

muniqué, sa solidarité absolue avec tous les détenus politiques sahraouis en grève de faim et sa profonde occupation quant à la situation dangereuse des détenus sahraouis dans les geôles de l'occupant marocain.

Rappelant que le régime marocain avec ses instruments de répression poursuit la politique de vengeance et les différents moyens de répression contre les détenus politiques sahraouis, notamment du Groupe Gdim Izik à cause de leur positions politiques de rejet de l'occupation marocaine, l'ambassade a appelé les Sahraouis à l'unification des rangs, à la cohésion et à la solidarité avec l'intifada sahraouie face aux agressions de l'occupant marocain et ses crimes contre l'humanité.

Le Maroc continue à faire fi de la charte des Nations unies

Dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali avait appelé l'ONU à prendre des mesures urgentes pour mettre fin à l'attitude irresponsable du Maroc envers sa charte, ses décisions et sa crédibilité, dénonçant également les attermolements de l'occupant marocain qui profite «du mutisme injustifié de l'ONU pour poursuivre sa poli-

tique expansionniste hostile». Le président sahraoui avait évoqué les activités et actions menées par l'occupant marocain qui «viole la légalité internationale et le droit humanitaire international», dont la détermination des autorités marocaines à organiser en novembre leur «Forum d'affaires Maroc-France» dans la ville occupée d'El Ayoune.

Il avait affirmé que la tenue de ce genre d'événement par le Maroc dans la ville occupée d'El Ayoune sous la supervision directe du roi Mohamed V «dénote l'absence d'une volonté réelle et sincère auprès de la partie marocaine pour coopérer avec vos efforts et ceux de votre envoyé personnel Horst Kohler».

Le président sahraoui avait réaffirmé, dans sa lettre, que la présence du Maroc sur les territoires sahraouis, tel que précisé dans les décisions de l'Assemblée générale du Conseil de sécurité (CSI), de la Cours de justice internationale (CJI) et la cours de justice européenne (CJUE) entre autres, est une occupation militaire illégale, et que l'organisation de toute activité ou festivité organisée par l'occupant marocain dans les territoires sahraouis occupés constitue un acte offensif et provocateur qui va à l'encontre du droit international, du droit humanitaire international et du droit européen.



Mexique

La caravane de migrants fait route vers Mexico

■ La caravane de migrants centraméricains est arrivée samedi à San Pedro Tapanatepec, dans l'Etat de Oaxaca (sud du Mexique), sur sa route vers Mexico puis les Etats-Unis, après avoir rejeté la veille le plan d'aide proposé par le président mexicain Enrique Peña Nieto.

Par Rima C.

Le président avait lancé vendredi un plan baptisé «Tu es dans ta maison», offrant aux migrants une couverture médicale, de l'éducation pour leurs enfants et du travail temporaire à condition qu'ils déposent des demandes d'asile dans les Etats du Chiapas et de Oaxaca, dans le sud du Mexique. Mais lors d'un vote à main levée, organisé vendredi soir sur la place centrale d'Arriaga (Chiapas) par le directeur de l'ONG Pueblos Sin Fronteras (Peuple sans frontières), Irineo Mujica, la majorité des migrants a préféré poursuivre vers Mexico, où ils déposeront des demandes de permis migratoire pour être autorisés à continuer à traverser le pays en direction des Etats-Unis. «Je vais faire ce que fait la caravane parce que c'est plus sûr et ainsi

personne ne va nous arrêter», a commenté Marvin Perez, un apprenti maçon de 23 ans. «Çoûte que çoûte, j'irai aux Etats-Unis», a-t-il assuré. Les milliers de migrants ont été bloqués samedi matin par un barrage policier dans la localité de Las Arenas, à environ 25 kilomètres de San Pedro Tapanatepec, a constaté l'AFP. Après deux heures de face à face, durant lesquelles les migrants sont restés assis sur l'asphalte, entre forêt tropicale et champs de maïs, ils ont finalement pu reprendre leur route sans incident. Le gouvernement mexicain avait envoyé une délégation «pour s'assurer que les migrants soient informés du plan proposé hier par le président, et heureusement il n'y a eu aucun affrontement», a expliqué à l'AFP le président de la commission des droits de l'homme du Chiapas, Juan Gabriel

Mendoza, qui a servi d'intermédiaire lors de cette discussion. Les autorités mexicaines ont indiqué avoir reçu 1 743 demandes d'asile depuis l'entrée sur le sol mexicain de cette caravane qui comptait alors quelque 7 000 personnes, pour la plupart honduriennes. Le ministère mexicain de l'Intérieur a indiqué samedi avoir fourni des permis de séjour à onze migrants qui avaient sollicité une demande d'asile, ce qui leur permettra dans l'immédiat de travailler au Mexique. Selon l'ONG Pueblos Sin Fronteras, qui voyage avec les migrants, la caravane ne compte désormais plus que 4 000 personnes, certains ayant décidé de s'arrêter en route ou ayant préféré retourner en Amérique centrale. Les migrants parcourent depuis une semaine le sud du territoire mexicain en direction des Etats-Unis malgré les avertissements du président Donald Trump, qui a promis de les empêcher d'entrer en territoire américain et a annoncé l'envoi de 800 militaires à la frontière. M.



Ph. > D. R.

Trump a également laissé entendre vendredi qu'il pourrait agir par décret pour suspendre la possibilité pour ces migrants d'entrer aux Etats-Unis pour formuler une demande d'asile politique. Ces milliers de Honduriens, qui fuient la violence et la misère dans leur pays, doivent encore parcourir plus de 3 000 kilomètres pour atteindre la frontière américano-mexicaine, ce qui devrait leur prendre

plus d'un mois, selon leurs calculs. Partis du nord du Honduras le 13 octobre, ils avaient franchi en force la frontière mexicano-guatémaltèque le 19 octobre. Après avoir tenté de stopper la caravane à la frontière avec des policiers anti-émeute, le Mexique la laisse désormais progresser sur son sol, parfois escortée par des policiers fédéraux et surveillée depuis des hélicoptères. R. C.



Points chauds

Majorité

Par Fouzia Mahmoudi

La scène politique et médiatique américaines sont sous extrême tension à moins de quinze jours des élections de mi-mandat qui pourraient bouleverser la politique de Donald Trump en lui ôtant la majorité au Congrès et au Sénat. Mais les colis piégés envoyés il y a quelques jours à plusieurs figures proéminentes du parti Démocrate, dont Barack Obama et Hillary Clinton, ont sérieusement perturbé la campagne électorale en cours. Tant et si bien que certains élus Républicains n'hésitent pas aujourd'hui à crier au complot. Lors d'un rassemblement politique en Floride le 24 octobre, une militante Républicaine avait écrit sur sa pancarte : «Démocrates : fake news, fake bombs» («Démocrates : fausses nouvelles, fausses bombes»). Quelques heures seulement après la découverte de la première bombe, de nombreux conservateurs ont estimé que ces dernières avaient pour seul objectif de victimiser les Démocrates et discréditer les Républicains, à seulement quelques jours du scrutin de mi-mandat. Le fils aîné de Donald Trump semble d'ailleurs soutenir cette théorie puisqu'il a à plusieurs reprises «aimé» des tweets dans lesquels les bombes étaient associées à des canulars. À tel point que le directeur du FBI, Christopher Wray a dû expliquer en conférence de presse que les bombes envoyées n'étaient pas des «canulars». Une mise au point qui n'a pas suffi à calmer l'extrême droite américaine. Le jeune Jacob Wohl, fervent soutien de Trump et collaborateur du site d'extrême droite Gateway Pundit, estime que ces «histoires de colis piégés sont des opérations sous fausse bannière, minutieusement planifiées pour les élections à venir». L'ancien directeur adjoint du FBI Chris Swacker a également émis des doutes sur la ou les personnes qui se cacheraient derrière l'envoi de ces colis. «Il ne s'agit pas forcément de quelqu'un ayant épousé une sorte d'idéologie conservatrice et qui viserait les Démocrates. Cela pourrait être quelqu'un qui essaie de doper le vote Démocrate et susciter de la compassion», a-t-il déclaré sur la chaîne Fox News, la chaîne d'informations conservatrice américaine. Plus insidieux encore, Rush Limbaugh, l'animateur radio conservateur le plus écouté de Floride, a laissé entendre que la camionnette du suspect arrêté avec tous les autocollants est une mise en scène. Son argument : «Les autocollants ne sont pas jaunes.» Ces théories du complot n'ont pas été suivies par le président Donald Trump, mais il ne les a pas non plus dénoncées. Il a préféré encore une fois accuser les médias. Selon lui, ils sont en «grande partie» responsables de la «colère» dans la société américaine. «C'est devenu si mauvais et hargneux que c'est au-delà de toute description. Les médias traditionnels doivent mettre de l'ordre dans leurs affaires, VITE ! » a-t-il tweeté. Mais le plus important est de savoir comment réagiront les électeurs américains à toutes ces informations, vraies ou fausses, et surtout de savoir s'il décideront de continuer à laisser les pleins pouvoirs à Donald Trump ou s'il préfèrent élire un Congrès à majorité Démocrate pour le contrer et bloquer son programme. F. M.

Yémen

Malgré l'affaire Khashoggi, Ryad garde les mains libres

Le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi a provoqué une profonde crise internationale, mais celle-ci ne devrait avoir aucun impact sur les victimes du conflit au Yémen où l'Arabie saoudite dirige une coalition militaire, estiment des experts. Mercredi, au moins 24 civils sont morts dans des frappes aériennes dans la province de Hodeïda, dans l'ouest du Yémen, en proie à de violents combats entre les rebelles Houthis, soutenus par l'Iran, et les forces gouvernementales appuyées, notamment dans les airs, par Ryad et ses alliés. Ces frappes ont notamment touché une usine de conditionnement de légumes, tuant plusieurs employés, selon l'ONU. L'Arabie saoudite a été accusée à plusieurs reprises de bavures ayant coûté la vie à des centaines de civils, depuis son intervention en mars 2015 à la tête de la coalition militaire appuyant les forces gouvernementales au Yémen. La guerre a fait près de 10 000 morts, et 14 millions de personnes sont menacées par une famine imminente, selon l'ONU. Pour le seul mois de septembre, le pays a été touché par 154 raids aériens, d'après Yemen Data Project, une organisation répertoriant les données liées au conflit. Malgré ces chiffres alarmants, cette guerre peine à capter l'attention internationale. Depuis l'assassinat de Jamal Khashoggi le 2 octobre, au consul saoudien d'Istanbul, les actions de Ryad dans cette affai-

re sont scrutées de près par la communauté internationale. Mais, soulignent les analystes, le royaume garde les mains libres au Yémen où un civil est tué toutes les trois heures, selon l'ONG Oxfam.

«L'Arabie saoudite a été pointée du doigt pour le meurtre de Jamal Khashoggi, bien plus qu'elle ne l'a été au cours des dernières années de guerre au Yémen», remarque Farea al-Muslimi, chercheuse associée au cercle de réflexion Chatham House. Soutenant le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi contre les rebelles Houthis, la coalition dirigée par Ryad contrôle l'espace aérien du Yémen et impose un embargo sur le port de Hodeïda où transite la majorité de l'aide humanitaire. Ryad affirme vouloir empêcher les Houthis de recevoir des armes venues d'Iran. Des enquêteurs de l'ONU ont déclaré en août que tous les acteurs du conflit avaient commis des crimes de guerre potentiels. Ils ont toutefois relevé que les frappes de la coalition menée par l'Arabie Saoudite «ont causé le plus de victimes civiles directes». Mais il est peu probable que le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane soit un jour pris à parti pour son rôle dans cette guerre. «Le meurtre de Jamal (Khashoggi) relève d'un scénario clair: les Occidentaux n'ont eu aucun rôle immédiat dans tout ceci», explique M^{me} Muslimi. La situation au Yémen «en revanche est

complexe», ajoute-t-elle, soulignant que les rôles des uns et des autres ne «sont ni noirs ni blancs». Plus de 98% des armes importées par l'Arabie saoudite viennent d'Europe et des Etats-Unis, selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm. Si l'Allemagne a annoncé suspendre ses ventes d'armes à Ryad à la suite du meurtre de Khashoggi, le président français Emmanuel Macron a dans un premier temps balayé cette option, la jugeant «démagogique», avant d'appeler à «une position coordonnée au niveau européen». De son côté, le président américain Donald Trump a déclaré ne pas aimer «l'idée de mettre fin à un investissement de 110 milliards de dollars», montant de la dernière commande saoudienne de matériel militaire américain.

En août, une bombe larguée sur un bus au Yémen dans un raid attribué à la coalition menée par Ryad a tué 51 personnes, dont 40 enfants. Elle avait été conçue par l'entreprise américaine Lockheed Martin, a révélé la chaîne américaine CNN. L'ancien président américain Barack Obama avait interdit la vente de bombes guidées à l'Arabie saoudite, mais cette interdiction a été levée par M. Trump. L'armée américaine fournit aux forces saoudiennes une aide pour le ciblage de ses raids et le partage de renseignements notamment.



Littérature/Rencontre

La résistance dans les écrits journalistiques de Kateb Yacine mise en exergue

■ *L'esprit de résistance dans les écrits journalistiques de Kateb Yacine de 1947 à 1967 a été au cœur d'une conférence organisée, samedi à Tizi-Ouzou, lors d'une journée d'étude autour de sa vie et son œuvre.*

Par Saïda Ch.

Organisée en commémoration du 29^e anniversaire de sa disparition, cette manifestation, abritée par la bibliothèque principale de lecture publique, a été placée sous le thème «Kateb Yacine et la terre des ancêtres».

Un choix qui reflète «l'amour fulgurant» pour «son pays l'Algérie, avec toute sa diversité culturelle et linguistique» a souligné la directrice de locale de la culture lors d'une brève allocution d'ouverture, Goumeziane Nabila.

Soulignant que ces écrits constituent «un corpus compact», Mohamed Lakhdar Maougal, professeur à l'Université d'Alger, a relevé, à l'occasion, que Kateb «intervient en situation d'un émetteur complexe, poète, chroniqueur, conférencier, journaliste-reporter, critique littéraire et politique».

Ces textes médiatiques, entre autres, sa conférence à Paris sur l'Emir Abdelkader, textes poétiques, narratifs et dramatiques publiés dans des revues et journaux, présentés sur les planches de théâtres ou déclamés sur des ondes radiophoniques, n'ont «fait l'objet d'une quelconque recherche» en Algérie, a-t-il, par ailleurs, déploré.

Ces «activités volontaristes» de Kateb, illustrent selon Maougal, son engagement «dans le mouvement de conscientisation qui, par le canal médiatique, va le porter assez

prématurément vers la réflexion critique sur l'histoire mythique et mythologique de l'Algérie».

Il a cité à ce propos, «la mythologie symbolique du rituel religieux et mythologie coloniale de gestion et d'encadrement des populations».

Le conférencier a relevé, par ailleurs, «le lent et laborieux travail d'un intellectuel militant soucieux de rigueur, passionné de poésie, préoccupé de liberté et vertigineusement engagé dans la bataille de l'émancipation de son peuple».

Maougal a en outre, développé dans son discours la «visible évolution» chez Kateb «du nationalisme militant teinté d'idéologie identitaire arabe anticoloniale» vers «un autre registre de conscience».

Celui-ci, a-t-il expliqué, était «doublement déterminé par la logique du gagne-pain et de l'exigence de reconnaissance culturelle émotionnellement et articulée au nouveau combat au service des plus démunis, des plus déshérités qui voit émerger la figure du prolétaire amazigh».

Plusieurs activités, expositions, ventes-dédicaces et ateliers sont également prévues durant cette journée.

Les œuvres de Kateb Yacine s'imposent au lecteur espagnol

Le premier contact du lecteur espagnol avec la littérature algérienne s'est fait à travers les écrits de Kateb Yacine



(1929/1989), ont affirmé des spécialistes de la traduction littéraire lors de l'ouverture samedi à Guelma de la 8^e édition du forum international sur cet écrivain algérien.

«Le roman "Nedjma" a été la première œuvre littéraire algérienne à avoir été traduite vers espagnol en 1976», a indiqué Mehdi Chérifi, enseignant de littérature espagnole à l'université virtuelle de Tunis, à l'ouverture de cette rencontre de quatre jours tenue au théâtre Mahmoud-Triki à l'occasion du 29^e anniversaire de la mort de Kateb Yacine.

Une dizaine d'œuvres de Yacine, dont la pièce «Le cercle des repréailles», a été par la suite traduite dans cette langue, a relevé l'intervenant, estimant que «Kateb Yacine a été véritablement le porte-drapeau de la littérature algérienne à l'étranger».

La traduction des œuvres lit-

téraires algériennes vers l'espagnol a connu après l'année 2000 «une nette dynamique» incluant d'autres traductions vers la même langue de nombreux romanciers algériens dont Assia Djebar, Rachid Mimouni, Malika Mokeddem, Mohamed Dib, Mostefa Lachref et Yasmina Khedra, a indiqué Mehdi Chérifi, soulignant que 55 œuvres sont venues s'ajouter depuis 2005 aux 13 ouvrages déjà transmis au lecteur espagnol.

Diplômé de l'université espagnole, le conférencier a relevé que la quasi-totalité des œuvres traduites vers la langue espagnole avait été écrite en français avec une quasi-absence d'ouvrages écrits en arabe en raison, a-t-il soutenu, «des conséquences de 132 ans de colonialisme et de la proximité entre français et espagnol».

Mohamed Saâd Berghal, directeur de l'Institut des langues

de Monastir (Tunisie), a estimé que «la géographie» de Kateb Yacine, thème de la rencontre, englobe aussi le voyage linguistique de Kateb entre la langue française «son butin de guerre», la langue arabe et le dialectal.

Kateb Yacine qui a voyagé entre Guelma, Ain Guerour, le village Nadhor, Annaba et Constantine a transposé ces lieux dans ses œuvres, a souligné l'intervenant paraphrasant Gabriel Garcia Marquez qui disait que «le monde commence dans mon village».

Cette édition du forum a réuni des chercheurs de nombreuses universités algériennes ainsi que de France, du Brésil, du Congo, de Tunisie, du Maroc et du Liban, a souligné Ali Abbassi, président de l'association de promotion du tourisme et de l'animation culturelle initiatrice du forum.

S. Ch./APS

Rétrospective

Une semaine d'activités culturelles

Le paysage culturel de la semaine écoulée a été marqué par plusieurs activités liées au théâtre, la musique et les arts plastiques.

- «Zokwezo», une comédie sur l'intolérance et le non-respect des différences, a été présentée samedi dernier au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi d'Alger dans le cadre du 9^e Festival international du théâtre de Béjaïa (Fitb, 14-22 octobre).

- Le spectacle pour enfants «Pinocchio» du marionnettiste Kada Benchemissa a été présenté samedi au théâtre régional d'Oran.

- Le monodrame «Ellahn el-Akhir» produit par la compagnie culturelle El-Massil de Constantine participera au Festival international d'art de la ville de Tyre, prévu du 27 au 31

octobre au Liban. - Un hommage a été rendu vendredi à Béjaïa au comédien Sid-Ahmed Agoumi pour sa longue et brillante carrière au théâtre, au cinéma et à la télévision.

- Un concert «inédit», a été animé samedi à l'Opéra d'Alger par une fusion entre les orchestres symphoniques de l'Opéra d'Alger et le Philharmonique du grand Théâtre de Shenzhen (Chine), à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de l'amitié sino-algérienne.

- Des journées théâtrales sous le thème «La jeunesse raconte l'histoire» sont au programme des célébrations du 64^e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

- Le 8^e Forum international sur Kateb Yacine se déroulera à

Guelma du 27 au 30 octobre sous le thème de «la géographie» de l'auteur de «Nedjma».

- Clôture jeudi à Alger des travaux de la 3^e session ordinaire du Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports de l'Union africaine, ouverte dimanche.

- «Arlequin, serviteur de deux maîtres», célèbre comédie populaire italienne, a été présentée, jeudi à Alger, par la «Compagnie du Piccolo Teatro de Milan».

- Une trentaine de plasticiens participeront au 21^e Salon national d'arts plastiques prévu à El Bayadh du 1^{er} au 3 novembre prochain.

- Une vingtaine de céramistes prennent part au 2^e Salon de l'art de la céramique, ouvert samedi au Musée national public des Beaux-Arts à Alger.

- Le groupe de musique algérien «Ifriky Spirit» est au programme du 5^e Festival et marché des musiques d'Afrique et du

Moyen-Orient «Visa for Music», prévu du 21 au 24 novembre prochain à Rabat au Maroc.

R. C.

AGEND'ART

Jusqu'au 3 novembre :

Exposition collective intitulée «Versions Originales» avec les artistes

Yasser Ameur

(L'homme jaune), Leïla Boutamine, Amar Briki, Faïza Maghni,

Adlane Samet, Mayalnes

Touam et Hocine Zaourar.

Galerie d'art Dar-EL-Kenz (Lot Bouchaoui 2, n°325, Chéraga, Alger)

Jusqu'au 7 novembre

18^e Salon d'automne du petit format, avec la participation de 24

artistes dont Bettina Heinen

Ayech, Catherine Rossi, Shahriar Pirozram, Samia Skenazen,

Moussa Bourdine, H'ssissen, Mohamed Massen et Rachid

Talbi. Vernissage aujourd'hui, à partir de 15h.

Galerie d'Arts Mohammed-Racim (7, Avenue Pasteur, Alger-

Centre)

Jusqu'au 3 novembre :

Exposition de peinture de Djahida Houaed, sous le thème

«Passage rituelique».



CR Belouizdad Madar Holding nouveau propriétaire

LE GROUPE Madar Holding est devenu actionnaire majoritaire du capital social de la SSPA/CR Belouizdad, après avoir acquis 67 des 75% des actions détenues par le Club sportif amateur (CSA), ont annoncé samedi les deux parties. «Le CSA/CRB cède 67% des 75% des actions qu'il détient dans le capital social de la SSPA/CRB à Madar Holding. La cession de cette quotité des parts sociales permet à Madar Holding la détention de la majorité du capital social et le contrôle de la SSPA/CRB», a indiqué un communiqué des deux parties. «Conscients de leur responsabilité, Madar Holding et le CSA/CRB s'engagent à conjuguer leurs efforts en leur qualité d'actionnaires afin de redorer le blason du CRB et lui assurer la place qui devrait être la sienne en tant que grand club de football et symbole de plusieurs générations à l'origine de trophées valeureux et de longues séries de victoires», ajoute le document signé par Charafeddine Amara, Président-directeur général (P-dg) de Madar Holding et Karim Chettouf, président du CSA/CRB. Le groupe Madar Holding n'est autre que l'ex-Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA), qui a été créée le 4 novembre 1963. Elle a été transformée, en 1990, en

entreprise publique économique, avant d'être restructurée en groupe et rebaptisée Madar Holding, en 2017. La société opère notamment dans la fabrication de cigarettes, de tabac à priser et à mâcher, ainsi que des filtres. Son patrimoine de production et de commercialisation et de soutien est représenté par 13 unités, réparties à travers toute l'Algérie. Le CRB, un des clubs les plus titrés en Algérie, est en proie à une crise aiguë depuis plusieurs saisons, ce qui a fini par se répercuter négativement sur ses résultats techniques. Cela fait longtemps, en effet, que le Chabab se contente de jouer les seconds rôles, et cette année, la crise a atteint son paroxysme, au point où le CRB se retrouve tout bonnement lanterne-rouge de la Ligue 1 professionnelle et avec le sérieux risque de descendre en Ligue 2 à la fin de la saison en cours. Mercredi, les membres de l'Assemblée générale du CSA/CRB, réunis en session extraordinaire, avaient déjà entériné la cession de 47% des actions au groupe Madar Holding, avant de décider durant le week-end de lui céder 20% supplémentaires pour devenir actionnaire majoritaire et prendre de ce fait le contrôle de la Société sportive par actions/CRB.

Allemagne Belfodil buteur face à Stuttgart

L'ATTAQUANT international algérien d'Hoffenheim, Ishak Belfodil a inscrit deux des quatre buts ayant offert la victoire à son équipe samedi soir contre Stuttgart, pour le compte de la 9e journée de la Bundesliga allemande de football. L'ancien Lyonnais de 26 ans avait scellé le succès de son équipe, en s'offrant un doublé au 57' et 60', alors que Brenet et Joelinton avaient déjà donné le ton, respectivement aux 48' et 51'. Il s'agit des troisième et quatrième buts de Belfodil, toutes compétitions confondues cette saison :

trois en championnat et un en Ligue des Champions. C'était lors de la défaite contre Manchester City (2-1), pour le compte de la deuxième journée. Grâce à cette victoire, Hoffenheim grimpe provisoirement à la 8e place au classement général de la Bundesliga, avec 13 points. Soit avec huit longueurs de retard sur l'actuel leader, le Borussia Dortmund (21 pts). Belfodil a rejoint Hoffenheim cet été, en provenance du Werder de Brême, un autre pensionnaire de la Bundesliga allemande.

Tour cycliste international du Burkina Faso 2018 de cyclisme Islam Mansouri à la traîne

LE CYCLISTE algérien Islam Mansouri, sociétaire du club continental Sovac Natura 4 Ever, est entré en 12^e position lors de la première étape du Tour international du Burkina Faso, disputée vendredi, sur une distance de 100,3 km, entre la capitale Ouagadougou et Manga. Mansouri a accusé un retard de 30 secondes sur le vainqueur, le Néerlandais Florian Smits, qui s'était imposé en 2h10:17, devant l'Allemand Julian Hellmann et le Burkinabé Mathias Sorgho, qui avait enregistré le même temps. Même les autres algériens de SOVAC sont rentrés avec le même chrono, qui était identique à celui de leur coéquipier Islam Mansouri. Il s'agit d'Ayoub Kerrar (22^e), Mohamed Bouzidi (26^e), Hamza Mansouri (33^e) et Boualem

Belmokhtar (46^e). La deuxième étape est prévue ce samedi, entre Manga et Bolgatanga (Ghana), sur une distance de 155 km. Une première pour l'événement, qui passera du Burkina au pays voisin. Treize (13) nations, représentées par 76 coureurs, prennent part à ce 31^e tour du Faso, prévu en 10 étapes.

Championnat arabe des clubs dames de basket-ball (Gr. A - 3^e) Le GSP dispose du Club Olympique

LES BASKETTEUSES algériennes du GS Pétroliers ont décroché leur première victoire au Championnat arabe des clubs champions 2018, en s'imposant devant leurs homologues égyptiennes du Club Olympique sur le score de 108 à 42, pour le compte de la 3^e et dernière journée du groupe A disputée vendredi à Alexandrie (Egypte). A la faveur de ce succès, les Pétrolières avec 4 points terminent

à 3e place du groupe A avec un bilan d'une victoire et deux défaites concédées face à l'ES Cap Bon de Tunisie (58-68) et l'AS FAR du Maroc (61-75). En quart de finale, prévu lundi, les Algériennes championnes arabe en 2016, seront opposées au deuxième du groupe B, à savoir le perdant du match opposant les Égyptiennes d'Al Ahly et les Libanaises de Homenetmen, prévu en soirée.

Equipe nationale Le gazon synthétique du stade de Lomé pose problème

■ Un problème de taille risque de déstabiliser la sélection nationale qui s'apprête à affronter son vis-à-vis du Togo le 18 novembre prochain à Lomé, à savoir, la situation du gazon synthétique où se produiront les deux sélections pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires de la CAN 2019.



Par Mahfoud M.

Hakim Meddane, qui a déjà sa petite idée sur l'état de cette pelouse, a affirmé qu'il avait eu une visite récemment au Togo où il a visité le stade municipal de Lomé et a été surpris de la dégradation de la pelouse de cette enceinte en plus du fait qu'elle est en gazon synthétique. «Nos joueurs ne sont pas habitués à jouer sur ce genre de surface en Europe et je pense qu'on peut dire la même chose des joueurs de l'équipe adverse», a souligné Meddane qui pense que cela ne devrait pas toucher le moral des joueurs qui doivent se préparer comme il se doit à ce match qui

reste très important dans la course à la qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations qui se jouera au Cameroun en 2019. «Il ne faudra pas attendre la dernière journée et le match face à la Gambie pour arracher ce ticket de la qualification», a souligné Meddane qui pense que tous les matchs qui se jouent en Afrique sont difficiles mais que les préparatifs se feront d'une manière normale avec toutefois une très grande concentration, eu égard à l'importance de ce rendez-vous comme déjà souligné par le responsable de la Fédération. M. M.

Après les incidents lors de CABBA-MCA De nouvelles recommandations de la DGSN

De nouvelles recommandations seront transmises incessamment aux différentes instances, chargées de la programmation et de la direction des matchs de football, pour «éviter des incidents similaires à ceux qui avaient suivi le match de samedi dernier, entre le CA Bordj Bou Arréridj et le MC Alger (0-1)» comptant pour la 11^e journée de Ligue 1 Mobilis, selon la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Le directeur général de la Sûreté nationale, Mustapha El Habiri, s'était immédiatement saisi de ce dossier, dépêchant une commission d'enquête dès le lendemain (dimanche) à Bordj Bou Arréridj, pour mener une investigation, et c'est sur la base de son rapport d'enquête que ces nouvelles recommandations ont été émises. La fin de la rencontre CABBA Arréridj - MC Alger avait connu plusieurs actes de violence et d'agressions, dont ont été victimes des joueurs du MCA, à l'image du capitaine Abderrahmane Hachoud, blessé à la main droite, ainsi qu'un certain nombre de supporters de l'équipe visiteuse. Des jets de

pierres avaient éclaté entre les supporters des deux équipes, ayant conduit à l'intervention des services de la Protection civile, qui ont transporté nombre de blessés vers l'hôpital. Selon un communiqué de la DGSN reçu par l'APS, le rapport de la commission d'enquête fait état de l'arrestation de 12 personnes dont trois sont des repris de justice. Pour rappel, 31 policiers ont été blessés et 17 engins et voitures avaient été endommagés. Suite à ces actes de violence, le CABBA a écopé de quatre matchs à huis clos, dont deux à l'extérieur, et devra s'acquitter d'une amende de 400 000 dinars. Même les joueurs n'ont pas échappé à la sanction, puisque le gardien Faouzi Chaouchi (CABBA) et Farid Chaâl (MCA) ont écopé de trois matchs de suspension fermes chacun, en plus d'une amende de 60 000 dinars, pour «provocation d'une bagarre générale».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Deux jeunes tués dans un accident de la route

DEUX personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu dans la nuit du samedi à dimanche sur la RN 24 à hauteur de la commune d'Azeffoune (71 km au nord-est de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès de la cellule de communication de la Protection civile. A l'origine du drame, qui s'est produit peu avant 1h du matin d'hier dimanche à hau-

teur du village de Mellata (sortie Ouest d'Azeffoune), le dérapage d'un véhicule suivi d'une chute dans un ravin. Les dépouilles des deux victimes, deux jeunes âgés de 30 et 35 ans, ont été transférées vers la morgue de l'hôpital d'Azeffoune. Un enquête a été diligentée par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de l'accident. **Hamid M.**

Trafic d'armes à feu et de munitions à Seddouk/ Béjaïa

Deux individus arrêtés et placés sous mandat de dépôt

«UN HOMME âgé de 65 ans, répondant aux initiales M.M. impliqué dans une affaire de trafic d'armes, dans la daïra de Seddouk, a été arrêté dernièrement par les agents de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant de la police judiciaire de Béjaïa», a-t-on appris de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse. L'arrestation de ce trafiquant d'arme a eu lieu suite à des renseignements parvenus au service de sécurité, faisant état de l'activité du sexagénaire qui sera arrêté alors qu'il allait conclure une transaction commerciale qui consiste en la vente d'armes et de munitions dans un garage, situé à proximité de son domicile à un certain M.A. 35 ans, natif de Béni Maâouche. Les agents de la BRI ont arrêté les deux individus et ont saisi deux fusils, l'un de chasse et un fusil imité, a affirmé la même source. En

outre, les agents de police ont trouvé dans le garage du premier mis en cause 850 cartouches de différents calibres et une somme d'argent de l'ordre de 1 755 000 DA, représentant les gains obtenus de ce commerce illégal. La fouille minutieuse du véhicule du trentenaire, stationné à l'extérieur du garage, a permis aux policiers de récupérer 250 autres cartouches, dissimulées sous le coussin du conducteur et d'un montant de 80 000 DA. Lors de la perquisition de son domicile, les enquêteurs ont également saisis plus de 500 g de poudre à canon et 19 balles réelles être d'autres produits servant à fabriquer des cartouches. Les deux prévenus ont été présentés devant les juridictions de compétence et placés sous mandat de dépôt pour «commercialisation d'armes et de munitions sans autorisation»,

Après six ans de fermeture

Le Musée de Damas rouvre ses portes

LA SYRIE a rouvert dimanche son musée national des antiquités à Damas en organisant une imposante exposition, après six ans de fermeture à cause du conflit, ont rapporté des médias locaux. Pour la première fois depuis 2012, la grande porte à deux espaces du bâtiment du musée a été ouverte au public dans ce haut lieu de la culture et de l'histoire fondé en 1920. Les objets exposés à l'occasion appartiennent à différentes périodes, de la préhistoire à l'ère islamique, a indiqué le responsable de la direction générale des antiquités (DGA), Ahmad Dib, affirmant que les autorités travaillent d'arrache-pied en vue de la réouverture prochaine de tout le musée aux visiteurs. Situé dans le centre de Damas, le musée a été fermé un an après le début du conflit par crainte que il ne soit endommagé ou pillé, alors que de nombreuses pièces ont été transférées vers des lieux sûrs. La Syrie abrite plus de 700 sites archéologiques, dont certains ont été

endommagés ou pillés depuis le début du conflit. Parmi les plus célèbres sites archéologiques syriens, figure notamment l'ancienne ville de Palmyre, classée au patrimoine mondial qui avait subi des dégâts commis par des terroristes du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI). Pour préserver le patrimoine national, le département syrien des musées avait stocké quelque 300 000 objets ainsi que des milliers de manuscrits provenant des quatre coins du pays dans des lieux protégés des incendies, bombardements et inondations. Après le retour de la sécurité et de la stabilité dans le pays, à la faveur des offensives menées par l'armée syrienne contre les groupes terroristes, la Syrie veut désormais relancer les secteurs du tourisme et de la culture, considérés comme des activités stratégiques par le gouvernement ayant permis autrefois de générer des recettes en devise non négociables. **R. I.**

Quand il pleut:

Ailleurs



Loumis

Ici



Djalou@hotmail.com

Dans plusieurs wilayas du pays

Interpellations et saisie d'une importante quantité de psychotropes

■ Plusieurs individus suspects ont été interpellés, durant les dernières 24 heures, dans plusieurs wilayas du pays par les brigades de la Gendarmerie nationale qui ont également saisi une quantité importante de psychotropes, indique dimanche un communiqué de ce corps de sécurité.

Par Slim O.

Alblida, les gendarmes de la brigade de Mouzaïa qui agissaient sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, ont interpellé une personne âgée de 39 ans et saisi dans son domicile sis à la localité, neuf cent quatre vingt sept comprimés de psycho-

tropes, a affirmé la même source. A Oran, les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention de Bousfer ont interpellé lors d'une patrouille sur le chemin de wilaya 84, reliant Bousfer à Ain-Turk, dans la circonscription communale d'Ain-Turk, deux personnes âgées de 25 et 27 ans, à bord d'un véhicule, en possession de soixante comprimés de psychotropes. A Oum El-Bouaghi, les gendarmes de la compagnie territoriale de Meskiana qui agissaient sur renseignements, ont interpellé sur le chemin de wilaya 1, reliant la route nationale 88 à la route nationale 10, au centre-ville de Behir-Chergui, deux personnes

âgées de 30 et 35 ans, à bord d'un véhicule, en possession de quatre mille neuf cent vingt quatre comprimés de psychotropes. A Ain Defla, les gendarmes de la compagnie territoriale de Djendel ont interpellé une personne âgée de 30 ans, à bord d'un véhicule, en possession de deux mille quatre vingt comprimés de psychotropes, de 86 000 DA et d'un téléphone portable. Les gendarmes de cette compagnie ont réussi à arrêter cette personne grâce à des informations recueillies lors de descentes dans des repaires de délinquance et de criminalité.

S. O./APS

Maroc

20 migrants marocains, dont deux enfants, morts au large de Nador

LES GARDE-CÔTES espagnols ont annoncé la mort de 20 migrants marocains, dont deux enfants de sept ans, samedi soir, alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée pour gagner l'Espagne à bord d'embarcations de fortune, a rapporté l'agence de presse espagnole EFE. Les vingt corps ont été retrouvés à la plage de Charrana, près de Nador, alors que quatre autres migrants ont été sauvés par des pêcheurs à bord de bateaux traditionnels, a précisé la même source. Les 24 migrants, qui tentaient de rejoindre la plage d'Alboran à bord d'un bateau

pneumatique, avaient pris le large vendredi soir à partir d'une plage voisine de Melilla. Tous les passagers sont de jeunes marocains originaires de la région de Mariouari, ont rapporté aussi des médias marocains précisant que les cadavres ont été transportés à la morgue de l'hôpital Hassani de Nador, tandis que deux des survivants ont reçu les traitements nécessaires dans le même hôpital. Les deux autres rescapés ont été emmenés à la brigade de gendarmerie pour les besoins d'enquête sur l'incident, ont ajouté les mêmes sources. **O. N.**